https://www.donbass-insider.com/fr/2024/01/22/comme-il-ny-a-pas-de-nazis-en-ukraine-il-ny-a-pas-de-pedophiles-en-occident/

https://www.donbass-insider.com/wp-content/uploads/2024/01/image-1-1024x685.png.webp

COMME IL N’Y A PAS DE NAZIS EN UKRAINE, IL N’Y A PAS DE PÉDOPHILES EN OCCIDENT

22/01/2024

La pédophilie et les réseaux pédocriminels sont un grand tabou en Occident,et notamment en France. De nombreux scandales troublants ont pourtant émaillé l’actualité ces dernières décennies, mais aujourd’hui ceux qui tentent de dénoncer ces réseaux sont considérés comme « des complotistes ». L’ancien présentateur TV Karl Zéro (Marc Tellenne) fut finalement débarqué et ostracisé dans le milieu du show-business pour ses prises de position sur la pédocriminalité. Il a été officiellement estampillé « complotiste » et dénoncé pour « *des enquêtes bâclées, des sources louches, et une méthode peu sérieuse d’investigation* »… Pourtant de nombreux scandales véritables sont là pour étayer le propos, ignorés par les médias occidentaux, mais qui une fois rassemblés font quand même froid dans le dos. Le phénomène fait des ravages dans les pays européens et d’Amérique du Nord et certaines affaires dépassent d’ailleurs les frontières nationales.

La pédophilie face à l’histoire. Ce n’est un secret pour personne que la pédophilie fut une norme acceptée et même encadrée dans la Grèce Antique, notamment à Athènes. Les éphèbes étaient de jeunes garçons qui n’avaient pas encore été acceptés dans la cité, donc comme citoyens. Il était possible d’enlever un jeune garçon à sa famille, d’en faire un esclave sexuel, mais les lois prévoyaient que le kidnappeur devait acquitter une sorte de paiement à la famille et surtout payer le futur équipement d’hoplite de la victime. Ces jeunes hommes avaient même des places réservées dans les théâtres, et la société grecque de cette époque avait intégré complètement la pédophilie, et d’autres déviances sexuelles, comme normales et acceptées par tous et toutes. Pour ceux qui m’accuseraient de délire, c’est l’enseignement que j’ai reçu lors de mes études d’histoire à l’Université de Besançon, dans les premiers modules de Deug et Licence d’histoire de l’Antiquité…Ces pratiques sont donc très anciennes et perdurèrent dans le temps jusqu’à nos jours. La naissance des trois religions du Livre changea au fil du temps la vision et la place de la pédophilie dans la société, jusqu’à en faire une pratique honnie et interdite. Cependant la pédophilie des

puissants défraya la chronique à plusieurs reprises dans l'histoire, notamment de France. Le plus terrible fut sans doute Gilles de Rais (vers 1405-1440), maréchal de France, puissant baron, compagnon de Jeanne d'Arc. Retiré dans ses domaines, il fut finalement démasqué comme un pédophile, suspecté de dizaines de meurtres, viols et d'assassinats d'enfants (jusqu'à environ 200). Le procès put finalement confirmer l'assassinat et viols de 12 enfants (garçons et filles), âgées de 7 à 18 ans, et il avoua le sacrifice dans une cérémonie sataniste d'un bébé de 6 mois. Il fut condamné avec deux complices à être pendu et son corps brûlé (25 octobre 1440). Mais deux autres complices, Francesco Prelati et Eustache Blanchet purent échapper aux foudres de la justice et continuèrent leurs méfaits, y compris des escroqueries.

A l'abri du camouflage de la Révolution sexuelle. Bien des siècles plus tard, après la Grande Révolution en France, puis la Révolution Industrielle dans divers pays d'Europe et d'Occident au XIXe siècle, l'arrivée de la Révolution sexuelle des années 60-70 changea quelque peu le paysage. Des hommes politiques, des personnalités du show-business sortirent du bois pour avouer publiquement leur pédophilie, dans des ouvrages littéraires ou sur des plateaux TV. Malgré les scandales, puis l'apparition d'affaires très médiatisées (comme l'affaire Polanski), la pédophilie s'installa progressivement dans le paysage médiatique et social. La possibilité d'avoir des victimes contre de l'argent dans des pays touristiques connus (Maroc, Thaïlande, Philippines et bien d'autres), et le développement et facilités pour les voyages, laissèrent de la place pour ouvrir légèrement la porte pédophile. Beaucoup des coupables ne furent jamais inquiétés, disposant de réseaux solides de protection, étant des parents d'hommes de pouvoir, voire même des politiciens et députés (Frédéric Mitterrand, Daniel Cohn-Bendit, etc.). Les premiers plus gros scandales pédophiles éclatèrent cependant surtout dans le show-business, avec la possibilité de puissants producteurs, réalisateurs et personnalités de l'industrie de la chanson ou du cinéma, d'abuser de mineures espérant des carrières brillantes. D'autres scandales éclatèrent plus tardivement dans le milieu des affaires, comme aux USA avec le cas de Jeffrey Epstein (2008-2009), qui réussit à se soustraire à la justice en se suicidant. Sa mort suspecte déclencha des enquêtes qui ne menèrent nulle part, l'homme étant pourtant accusé de « trafic de mineurs ». Vu son énorme carnet d'adresses dans les plus hautes sphères (la famille Clinton, la famille royale d'Angleterre, le Premier ministre Israélien, et quantité d'hommes d'affaires et fonctionnaires), sa parole aurait pu mettre en difficulté un certain nombre de coupables parmi des personnalités en vue qui n'ont jamais été identifiées.

Propagande d'État pour nier les réseaux pédophiles. Prenant conscience de la multiplication des cas et scandales, et devant la montée d'une rumeur publique dérangeante, la réponse occidentale fut finalement de qualifier les activistes luttant contre la pédophilie de « complotistes ». Pourtant, comme dans l'affaire Zandvoort, les journaux français avaient emboîté le pas pour parler d'un réseau européen (comme *le Monde* en

1998). Par la suite le ton changea rapidement, essentiellement au moment des années 2005-2010, moment où finalement le journaliste français Karl Zéro fut mis sur la touche. Vingt ans plus tard la presse occidentale s'acharne donc, comme ici avec *le Monde* (dans cet article, 26 septembre 2020), faisant l'amalgame entre militants d'extrême-droite, militants pro-Trump et complotisme. Les articles sont alors devenus légions, comme ici dans la fameuse organisation américaine Conspiracy Watch (financée par l'USAID et la CIA), avec des tombereaux d'articles, ou encore dans les journaux *Le Parisien* (2020), *France24* (2020), le journal de propagande américain *Slate* (2020), avec son antenne française (financée par les réseaux de Soros), ou encore *Libération* (2017), des centaines d'articles allumant des contre-feux ont été publiés, au point de se demander la raison de cette véritable boulimie. Tous les grands quotidiens européens s'y sont mis, toujours avec les amalgames de conspirationnisme, complotisme, extrémisme divers, sectes, et très souvent le lien vers des personnalités politiques diverses. En France, la cible prioritaire reste toujours Karl Zéro, comme ici dans le journal *Marianne* (2021), suite à la sortie du documentaire *1 sur 5*. Le film avec la participation de nombreux activistes et intervenants très sérieux (dont des victimes), dénonce clairement l'État français de ne pas légiférer pour protéger les enfants, malgré des promesses faites par les plus hautes personnalités françaises, dont le Président Emmanuel Macron et son épouse Brigitte (voir absolument ce film pour comprendre le drame de la non lutte contre la pédocriminalité en France).

Petit dictionnaire de la pédophilie. Comme à mon habitude, voici un petit dictionnaire qui rappellera à certains des faits anciens ou récents, et qui peuvent rafraîchir la mémoire. Il est à noter que la pédophilie a été classée comme un trouble mental apparenté à une maladie, selon la classification mondiale des maladies (CMI). Une subtilité bien pratique pour éventuellement dédouaner des pédocriminels. Notez également que selon un chercheur croate, autrichien et juif, le professeur Friedrich Salomon Krauss (1859-1938), la pédophilie est une paraphilie (nom inventé par lui), pour évincer le « *mot à caractère péjoratif de perversion* ». Ses théories fumeuses furent ensuite développées aux USA et en partie reprises et citées par Freud, Françoise Dolto, ou Richard Gardner. Le fléau de la pédophilie selon des travaux publiés par le Conseil de l'Europe touchait 1 enfant sur 5 dans son espace géographique. Tous les pays du monde sont concernés , la France fait partie des pays les plus touchés (*Ouest-France*, 2019). Le top 5 des pays occidentaux les plus « pédophiles » est le suivant : Les Pays-Bas, les USA, la Slovaquie, la Bulgarie et la France…

Prince **Andrew** (1960-), duc d'York, troisième fils de la reine Élisabeth II, famille royale d'Angleterre, il fut mouillée dans le réseau pédocriminel et trafic d'humains de Jeffrey Epstein (2005-2019), et cité par une victime et esclave sexuelle, il nia farouchement. Les faits furent toutefois confirmées par des photographies et vidéos sans équivoque. Avec l'accord… de la Reine, sa mère, il annonça qu'il se retirait de tous ses engagements publics

suite à l'affaire Epstein (20 novembre 2019). Il mentit en affirmant se tenir à disposition de la Justice américaine, mais refusa ensuite de répondre aux convocations (mars 2020). La victime, Virginia Roberts l'attaque alors devant un tribunal américain, pour l'avoir violée à l'âge de 17 ans (2021). La plainte fut jugée recevable (17 janvier 2022), et la Reine lui retira ensuite toutes ses fonctions officielles dans la famille royale et l'interdiction de porter l'uniforme militaire (18 janvier). Virginia Roberts publia ensuite un livre racontant son calvaire (début 2023), le roi Charles III, son frère lui retira alors ses appartements royaux… Ces sanctions pour la forme seront certainement les seules qui seront appliqués contre lui, jusqu'à ce jour, il a toujours refusé de se soumettre à la Justice américaine.

Angers (Affaire, 1999-2007), affaire qui défraya la chronique en France, avec au moins 45 enfants victimes, et 62 pédophiles condamnés (sur 66 sur les bancs des accusés). L'ampleur du réseau pédophile frappa la France de plein fouet et fit l'objet d'une procédure judiciaire hors-norme. Deux procès eurent lieu (2005 et 2007), avec des condamnations très lourdes pour certains des bourreaux. Deux des pédophiles ayant effectués des peines réduites (ils avaient été condamnés à 19 et 17 ans de prison), furent libérés et bientôt convaincus d'une nouvelle agression sur un petit garçon de 4 ans (2018). L'un fut condamné à 36 mois de prison pour non dénonciation, l'autre à 10 ans de prison pour ce nouveau viol (2019). Cette affaire reste le plus grand procès d'un réseau pédocriminel jamais vu en France.

Joe **Biden** (1942-), Président des États-Unis (2021 à nos jours), il fit annuler une loi votée sous Trump qui obligeait la justice à coucher sur une liste des enseignants ayant commis des crimes sexuels (novembre 2021). De fait le fichier permettait d'empêcher les enseignants pédocriminels de se fondre dans la population et de se déplacer pour occuper d'autres postes dans différents états, sans être formellement signalé comme dangereux.

Daniel **Cohn-Bendit** (1945-), homme politique franco-allemand, une des figures de la Révolution de Mai 68, alors militant d'extrême-gauche, il avoua sa pédophilie dans le livre Le Grand Bazar (1975), et fit des déclarations non équivoques sur des plateaux TV. Il écrivit notamment : « *il m'était arrivé plusieurs fois que certains gosses ouvrent ma braguette et commencent à me chatouiller. Je réagissais de manière différente selon les circonstances, mais leur désir me posait un problème. Je leur demandais : « pourquoi ne jouez-vous pas ensemble, pourquoi m'avez vous choisi moi et pas d'autres gosses ? Mais s'ils insistaient, je les caressais quand même […] j'avais besoin d'être inconditionnellement accepté par eux, je voulais que les gosses aient envie de moi, et je faisais tout pour qu'ils dépendent de moi* ». Lors d'un plateau TV dans l'émission Apostrophes (1982), il osa déclarer : « *Vous savez que la sexualité d'un gosse c'est absolument fantastique […] quand une petite fille de 5 ans commence à vous déshabiller c'est fantastique ! C'est fantastique parce que c'est un jeu absolument érotico-maniaque* ». Il refusa par la suite de s'expliquer et affirma qu'il s'agissait « *d'une vieille*

histoire ». Pour cette apologie de la pédophilie, il ne fut jamais poursuivit en France ou en Allemagne et fit une grande carrière politique. Il fut élu à 4 reprises député au Parlement européen (1994-2014), disposant d'une immunité parlementaire confortable, et devînt coprésident du groupe Verts/ALE (2002-2014). Il a publié 14 ouvrages (1969-2018), et s'est fait ensuite plus discret vivant une retraite confortable.

Coral (affaire du, 1976-2012), affaire d'un réseau pédophile dans le cadre d'un lieu éducatif pour enfants accueillant des handicapés, autistes, enfants atteints de troubles mentaux, cas sociaux ou pré-délinquants). L'affaire éclata d'abord par une plainte de parents dont les enfants avaient été victimes d'agressions sexuelles (1982). Jean-Claude Krief, un militant d'extrême-gauche s'infiltra alors dans le réseau et remonta la piste, découvrant la participation de personnalités, dont l'écrivain Gabriel Matzneff, le Ministre de la Culture Jack Lang, des politiques ou magistrats comme Georgina Dufoix, Jean-Pierre Rosenczveig et bien d'autres. La liste fut communiqué à la police, mais les accusations furent fragilisées par la découverte qu'il s'agissait d'une arnaque et chantage monté par Krief et son frère Michel. Il se récuse et rétracta une partie des accusations (novembre 1982), mais fut retrouvé suicidé dans sa prison (1985). Une enquête arriva à la conclusion qu'il s'agissait bien d'un suicide, mais la rumeur publique enfla. Finalement, le directeur de l'établissement fut bien condamné pour agressions sexuelles sur des mineurs à trois ans de prison (1986), et 7 autres personnels de l'établissement à d'autres peines de prison (de quelques mois à 3 ans de prison). Des archives de la présidence française sous Mitterrand sont découvertes après sa mort, dont certaines sur l'affaire du Coral (1997). Enfin, une photo fournit par Krief et montrant Rosenczveig en pleine action avec des enfants a été retrouvée sur un CD-ROM de l'affaire Zandvoort (Belgique, fin des années 90). D'importants doutes persistent sur les tenants et aboutissants de cette affaire judiciaire trouble et qui mit en branle la raison d'État pour camoufler des archives (que contenaient-elles ?).

Françoise **Dolto** (1908-1988), psychanalyste française de renom international dont les travaux ont fait école. Elle prit des positions pro-pédophilie dans les années 70, affirmant que le consentement d'un mineur à des relations sexuelles était suffisant (en niant le pouvoir de manipulation et d'influence des adultes sur ledit consentement). Elle affirma aussi que l'enfant pouvait désirer l'inceste selon l'idée de l'amour d'une fille pour son père, et banalisa l'inceste jusqu'à le nier. Son influence, travaux et propos ont été critiqués mais aussi défendus dans un débat lancé tardivement bien après sa mort (à partir de 2020), et qui fait toujours polémique. Elle entraîna à sa suite de son vivant de nombreux soutiens prestigieux, dont Jean-Paul Sartre, Michel Foucault ou Simone de Beauvoir. Elle a été honorée de nombreuses distinctions et des dizaines de rues ou d'établissements scolaires portent son nom actuellement en France.

Olivier **Duhamel** (1950-), fonctionnaire spécialiste en droit constitutionnel, conseiller de nombreux membres du Conseil Constitutionnel pendant plus de 20 ans. Il fut aussi élu

député européen dans les rangs du PS (1997-2004), nommé Président de la Fondation nationale des Sciences politiques (2016-2021), et Président du club Le Siècle (2020-2021). Gros poisson dans les coulisses du pouvoir, il fit une brillante carrière universitaire, cumulant des fonctions, des décorations et prix divers. Il devînt même avocat dans un célèbre cabinet parisien et fit aussi carrière dans les médias et l'édition. Il fut dénoncé par sa belle-fille, Camille Kouchner, pour des faits de pédophilies et d'inceste à l'encontre de son frère jumeau (janvier 2021), qu'elle raconta dans son livre *Familia Grande*.Pris au piège, une procédure judiciaire fut lancée contre lui et l'affaire se répandit dans les médias. Il démissionna de toutes ses fonctions et fut débarqué par les médias qui l'employait (*Europe 1* et *LCI* entre autres…). L'enquête révéla que des personnalités étaient au courant de longue date de ses crimes sexuels, provoquant des démissions et une panique dans les hautes sphères. Son frère Victor déposa une plainte à son tour contre lui, et il fut dénoncé pour organiser des « réunions » avec des personnalités de l'élite française dans sa propriété de Sanary-sur-Mer, où certains d'entre eux se seraient attaqués aux enfants présents. Il avoua finalement les viols sur Victor (13 avril), mais les faits étant prescrits, il fut relaxé et libéré, l'affaire fut vite classée sans suite (14 juin). Tardivement, le Conseil de l'Ordre des avocats le radia (15 octobre). L'affaire rendit raison aux activistes qui de longue date réclamait que la prescription ne soit pas appliquée pour les affaires de crimes sexuels et de pédophilie.

Epstein (île pédophile d'Epstein), Jeffrey Epstein (voir fiche suivante), fit l'acquisition d'une île dans l'archipel des îles Vierges, où il organisa de nombreuses « parties fines », qui furent révélées ensuite dans sa chute pour trafics d'esclaves sexuels et pour pédophilie. Parmi les visiteurs avérés, le Prince Andrew fut un visiteur constant, mais beaucoup d'autres personnalités ont été signalées, même si le secret des participants et non participants aux viols n'est à ce jour pas connu (secret bien gardé). De nombreux noms sont avancés, jusqu'à l'ancien Président des USA, Bill Clinton, effectivement autrefois proche d'Epstein. Des suspicions existent autour de Peter Buttigieg, gros poisson également, Secrétaire aux Transports des USA dans l'administration Biden (2021 à nos jours), vu en compagnie d'un pédophile notoire, Patrick Wojahn, ancien maire d'une localité du Maryland, condamné à 30 ans de prison pour diffusion et possession de contenus pédophiles (novembre 2023). Les deux hommes étaient aussi très proches.

Jeffrey **Epstein** (1953-2019), originaire des USA, milliardaire et homme d'affaires puissant, il participa à une des plus grandes escroqueries aux USA, via une construction financière du système de Ponzi. Il ne fut jamais inquiété, considéré comme un sous-fifre, mais son patron, Steven Jude Hoffenberg (1945-2002), fut arrêté et condamné (pour le vol de 475 millions de dollars). Il construisit un empire dans la gestion et le conseil aux entreprises, puis installa ses affaires dans des paradis fiscaux pour échapper au fisc américain (années 90). Il devînt une personnalité publique et mondaine, s'affichant avec les puissants du monde. Il fit des voyages en Thaïlande pour le tourisme sexuel avec le

prince Andrew (années 2000). Il fut inquiété pour une première agression sexuelle sur une jeune actrice américaine (1996), puis dans une autre affaire (1997). Elles furent rapidement enterrées grâce à de puissants protecteurs. Il fut de nouveau dénoncé, pour l'agression sexuelle d'une mineure de 14 ans (2005), qui déclencha une enquête judiciaire. Elle mit en exergue qu'il avait fait appel à de nombreuses prostituées, dont un certain nombre de filles mineures, qu'il possédait des centaines de photos de victimes, et des caméras cachés pour filmer des invités à qui il livrait des esclaves sexuels pour les faire chanter par la suite. L'enquête révéla aussi qu'il avait organisé un réseau de racolage de filles mineures pour ses propres envies déviantes et celles d'autres personnages. Il fut mis en accusation pour ces crimes et risquait la prison à vie. L'affaire provoqua une panique en haut lieu, déclenchant le retour de dons qu'il avait fait à des institutions caritatives, des universités ou des personnalités. S'ensuivit alors une avalanche de dénonciations et l'apparition de nombreuses victimes, dont Virginia Roberts Giuffre, esclave sexuelle d'Epstein (alors femme de ménage, 17 ans, violée entre 1999 et 2002). Elle dénonça d'autres personnalités pour l'avoir violé, dont le Prince Andrew, ou Alan Derhowitz qui nièrent. D'autres esclaves sexuels se présentèrent alors (entre 2008 et 2016), dont une jeune fille de 16 ans (engagée pour des massages, 2004-2005), puis autre violée, battue et menacée à l'âge de 13 ans (1994). L'affaire traîna longuement, les protections d'Epstein faisant leur office (et peut-être la peur de ses révélations (2005-2019), il aura fallut 14 ans pour que son arrestation fut décidée (2019). Il se suicida officiellement dans sa prison (10 août 2019), le directeur de l'établissement fut muté, deux gardiens suspendus. Deux experts s'opposèrent ensuite, l'un défendant la cause du suicide, l'autre de l'assassinat par étranglement. La procédure est toujours en cours aux USA, là encore végétant dans les couloirs de la Justice américaine. En France, il fut révélé qu'Epstein possédait plusieurs appartements et organisait des soirées avec de puissants personnages, dont d'anciens ministres, le nom de Jack Lang fut cité. Les autorités françaises demandèrent alors une enquête en France (12 août 2019), qui fut ouverte pour viols de mineurs et agressions sexuelles. Elle n'a à ce jour pas abouti, également étrangement bloquée dans les limbes… Aux USA, une campagne médiatique fut lancée pour défendre la cause du suicide, un premier article fut publié dans un grand quotidien américain suivit de beaucoup d'autres (16 août).

Freud (théorie de), dénoncée pour la première fois par la psychanalyste suisse Alice Miller (1987), les travaux de Freud, notamment autour de la sexualité sont depuis longtemps condamnés et mis en doute, comme une construction scientifique peu sérieuse et sortit de l'esprit d'un personnage trouble (et selon son aveu, lui-même témoin et victime de faits pédophiles et incestueux par son père). Institution tabou et quasiment dogmatique, cette théorie et les travaux de Freud font toujours école, dans une omerta généralisée. Parmi les accusations, l'enfant serait selon lui sexuellement conscient dès son plus jeune âge, et certaines de ces idées corrélées aux travaux d'autres personnalités comme Richard Gardner, ont servi et servent au lobbying pédophile dans le monde.

Richard Alan **Gardner** (1931-2003), originaire des USA, psychiatre qui inventa le concept de syndrome d'aliénation parentale. Ce syndrome n'a jamais été reconnu par la communauté scientifique, mais s'est introduit en Occident dans de nombreuses sphères. Il existe de fait un lobbying cherchant à l'international à le faire reconnaître. Ce syndrome a été et est utilisé, notamment surtout en France depuis Outreau, pour décrédibiliser la parole des enfants victimes d'agressions sexuelles. Les enfants sont ainsi considérés comme des menteurs patentés, ou manipulés par l'un des parents. Il sombra dans des théories fumeuses, dont la Paraphilie et fit l'apologie de la pédophilie en affirmant que « *la violence sexuelle masculine dans son ensemble est bénéfique du point de vue reproductif pour l'humanité et dans une perspective évolutionniste* ». il défendit l'idée que la pédophilie était bénéfique aux enfants pour stimuler leur sexualité et qu'il pouvait ne pas y avoir de traumatismes. Le syndrome d'aliénation parentale est utilisé en Occident par de nombreux avocats pour défendre des criminels sexuels, en accusant de manipulation la mère de la victime. En France des milliers d'affaires de ce genre sont ainsi classées.

Helmut **Kentler** (1928-2008), l'un des chefs de file du lobbying pédophile en Allemagne, sexologue. Il réussit à monter un projet portant son nom, qui prévoyait de placer à Berlin-Ouest des enfants sans abri chez des familles d'accueil, y compris chez des pédophiles déjà condamnés pour des agressions sexuelles (fin des années 60 à 2003). Il occupa d'importantes fonctions dans les structures sociales et pédagogiques à Berlin et fut enseignant à l'université. Il s'engagea dans le mouvement de l'éducation sexuelle des enfants (années 60-70), et fut un référent pour la justice comme expert « en sexualité infantile et juvénile ». Directeur d'un Centre social plaçant des enfants abandonnés et sans famille, il plaça un certain nombres de garçons âgés de 13 à 15 ans chez des pédophiles possédant des casiers judiciaires, affirmant que les « stimulations sexuelles » du tuteur participeraient à la construction sociale et psychologique des enfants.L'expérience dura officiellement jusque dans les années 80, mais des témoignages affirment qu'elle perdura dans le temps. Il fut toutefois interrogé lors d'une audience parlementaire (1981), où il défendit fermement ses décisions et positions, à l'époque ce qui pouvait lui être reproché tombait de toute façon sous la loi de la prescription. Comme expert judiciaire, il conseilla à de nombreuses reprises que l'enfant violé dans son foyer reste auprès de son bourreau, restant son seul vrai référent pédagogique. On ne sait véritablement le nombre de victimes de ce genre qu'il maintînt ainsi dans les griffes de leurs agresseurs. Une enquête après sa mort et les témoignages des nombreuses victimes montrèrent que des enfants parfois très jeunes furent livrés par lui à leurs bourreaux (le plus petit avait 5 ans). Le système fut finalement difficilement dénoncé (fait incroyable), qu'au début des années 2010, provoquant un débat public et médiatique, et le lancement de recherches pour comprendre l'ampleur du désastre et la responsabilité des autorités allemandes. Parmi les enfants retrouvés et adultes, seuls deux garçons sont prêts à témoigner mais sous le couvert de l'anonymat (2015). Fait horrible, lui-même pédophile mais se qualifiant d'homosexuel, réussit à adopter au moins 3 enfants…

Gabriel **Matzneff** (1936-), célèbre écrivain français, récompensé de nombreux prix littéraires parmi les plus prestigieux. Il fut l'un des lobbyistes pédophiles parmi les plus en vue, passant souvent à la télévision où il fit des déclarations non équivoques et scandaleuses (années 70-90). Il fit l'apologie de la pédophilie dans son ouvrage *Les moins de 16 ans* (1974), écrivant notamment « *les deux êtres les plus sensuels que j'ai connus de ma vie sont un garçon de 12 ans et une fille de 15* ». Il pratiqua assidument le tourisme sexuel en Thaïlande et aux Philippines pour assouvir ses penchants sur des enfants mineurs (il le raconte dans son livre *Mes amours décomposés*). Il prit la défense de trois criminels sexuels (1977), et lança un appel et une pétition pour tenter de les faire libérer, et demanda que la majorité sexuelle des homosexuels soit fixée comme pour les hétérosexuels à 15 ans. Une loi fut votée en ce sens pour éliminer « cette discrimination » sous Mitterrand (1982). Il ne fut jamais inquiété pour ses propos et invités un peu partout sur les plateaux TV, poursuivant insidieusement sa défense de la Pédophilie. Vanessa Springora, directrice aux éditions Julliard, le dénonça pour avoir été manipulée et sous l'emprise de l'écrivain, avec qui elle eut des relations sexuelles à partir de 14 ans, il en avait 49 (décembre 2019). Elle publia un livre *Le Consentement* où elle révéla toute l'affaire. L'affaire déclencha un raz de marée, et une certaine panique dans les nombreux soutiens du passé de l'écrivain. Il tenta de se cacher comme Cohn-Bendit derrière l'ambiance de la Révolution sexuelle et des années 60-80. Finalement une enquête fut ordonnée contre lui, pour « *viols commis sur mineur de moins de 15 ans* » (3 janvier 2020). Il tenta de répondre par un livre, *Vanessavirus*, qui fut refusé par les maisons d'édition et qu'il auto-édita par une souscription (15 février 2021). Il remercia dans l'ouvrage des personnalités venues à son secours, dont Bernard-Henri Lévy, Alain Finkielkraut, Catherine Millet, Dominique Fernandez et Franz-Olivier Giesbert. L'ouvrage larmoyant ne convainquit personne, il se plaignit d'être victime d'une « chasse à l'homme ». Il prit la fuite en Italie, mais conscient que cela l'enfoncerait encore un peu plus, il revînt à Paris (2022). Entra en scène une autre victime, Francesca Gee, qui révéla elle aussi avoir été victime de l'écrivain entre 1973 et 1976 (15 ans au départ des faits). Elle annonça vouloir publier un livre sur son expérience et déclara « *que l'État français était aussi condamnable ayant fait risette au pédopornographe en chef Matzneff* » (2021). L'affaire est toujours en cours.

James Gordon **Meek** (1969-), originaire des USA, cadre et journaliste d'investigation du média *ABC News* (2013), il avait travaillé pour un média d'infiltration américain (qui sévit en France), le *Reader's Digest*. Il fut nommé enquêteur principal en matière de lutte contre le terrorisme auprès de la Commission de la Sécurité intérieure de la Chambre des représentants des États-Unis (2011). Après la mise en ligne de vidéos mettant en scène des enfants violés, le FBI perquisitionna son domicile (27 avril 2022), et y découvrit de nombreuses photos et images pédophiles. Il ne fut finalement arrêté que le 31 janvier 2023, mais plaida coupable devant une cour fédérale (juillet) et fut condamné à 6 ans de prison (septembre). Il est assez comique de remarquer, qu'il n'avait cessé auparavant et depuis l'affaire Epstein de défendre le parti démocrate et les politiciens de ce parti, en insistant

sur le fait qu'il n'y avait pas dans leurs rangs de pédophiles (notamment également au moment de l'affaire Pizzagate, 2016). L'affaire a fait les choux gras de la presse d'opposition américaine.

Frédéric **Mitterrand** (1947-), neveu du Président Mitterrand, il fut nommé Ministre de la Culture et de la Communication sous Sarkozy (2009-2012). Il vola au secours du pédophile Roman Polanski durant son ministère, mais fut bientôt dénoncé pour ses déclarations et aveux de pédophilie, notamment dans son livre *La Mauvaise Vie* (2005). Usant de propos inimaginables et abjectes, il écrivit : « *La profusion de garçons très attrayants et immédiatement disponibles me met dans un état de désir que je n'ai plus besoin de réfréner ou d'occulter. L'argent et le sexe, je suis au coeur de mon système, celui qui fonctionne enfin, car je sais qu'on ne me refusera pas* ». Il fut accusé de tourisme sexuel, qu'il avouait d'ailleurs lui-même en Thaïlande et au Maroc. Il se défendit sans succès en affirmant n'avoir payé que pour des relations sexuelles avec des adultes, et dénonçant sans convaincre le tourisme sexuel. Malgré l'énorme scandale, il fut maintenu par Nicolas Sarkozy à son poste ministériel. Après la fin de son ministère, il se fit très discret et devint surtout réalisateur de films, et écrivain (2012 à nos jours). Il est couvert de médailles, notamment du titre d'Officier de la Légion d'Honneur, et de médailles étrangères (y compris hélas une de Russie).

Peter J. **Nygard** (1941-), originaire de Finlande, mais naturalisé Canadien, millionnaire dont la fortune était estimée à 580 millions d'euros (en 2009), il fut mêlé à quantité de fraudes et escroqueries diverses durant sa longue carrière de méfaits. Il fut accusé d'un premier viol, sur une jeune fille de 18 ans au Canada (1980), mais la victime retira sa plainte contre une rémunération jusqu'à ce jour inconnue. Il fut dénoncé à plusieurs reprises pour l'organisation d'orgies mémorables, avec de jeunes filles soupçonnées comme étant pour certaines mineures (dès 2005). Il attaqua en diffamation la journaliste mais perdit son procès. Il fut suspecté par le FBI de trafics d'humains et trafics d'esclaves sexuels (2015-2017), mais cette première enquête tomba à l'eau. Il fut finalement rattrapé par ses crimes sexuels, lorsqu'il fut mis en accusation au Bahamas pour toute une série d'agressions sexuelles et viols, dont 6 jeunes filles mineures âgées de moins de 16 ans (commis entre 2004 et 2020). Le FBI se relança sur la piste, 10 femmes portèrent plainte à New York contre lui (13 février 2020), dont 8 étaient des mineures au moment des viols. Elles dénoncèrent alors le fameux trafics d'esclaves sexuels. D'autres victimes se présentèrent et portèrent plainte, 36 autres victimes furent encore découvertes (22 avril). S'étant enfui au Canada, il fut finalement arrêté pour être extradé (15 décembre). Il fut alors révélé qu'il avaient des liens avec le Prince Andrew, déjà cité dans les viols du réseau de trafics d'esclaves sexuels de Jeffrey Epstein. Toute une série de vidéos furent découvertes des fameuses soirées, notamment organisées dans ses résidences et son avion privé (dont des mineures identifiées). Les accusateurs furent rejoints par ses trois fils, le dénonçant à leur tour pour avoir assisté à des agressions sexuelles de leur père sur des

fillettes, ou leur avoir demandé de payer pour prendre la virginité de leurs camarades d'école. Il demanda sa liberté conditionnelle qui lui fut refusée (5 février 2021), devant la probabilité très forte qu'il prenne la fuite comme Roman Polanski en 1978. Fait comique, par l'entremise de son camarade de viols, le prince Andrew, il avait été médaillé par la Reine Élisabeth II (2012). Toujours emprisonné, le pédophile attend un procès qui sera certainement long à venir vu la masse de victimes potentielles et la longueur de l'enquête à mener.

Outreau (Affaires, 1997-2005), énorme affaire judiciaire qui fut un véritable fiasco en France. Un premier procès condamna 17 accusés coupables d'agressions sur des dizaines d'enfants. Deux autres procès eurent lieu ensuite (2005 et 2015). Les accusés dénoncèrent des notables, mais la parole des enfants fut mise en doute, puis sous pression plusieurs se rétractèrent. La Justice fut accusée d'avoir cru des menteurs et injustement condamné des « innocents ». Une douzaine de victimes tinrent bon, mais les bourreaux ne furent étrangement jamais retrouvés. Dans une ambiance médiatique délétère, un second procès prononça un acquittement général de tous les accusés provoquant un énorme choc et la stupéfaction générale de l'opinion publique (2005). Un total de 36 potentiels pédophiles avaient été suspectés, 18 renvoyés devant la justice, 17 sur les bancs des accusés (1 mort en prison d'une surdose médicamenteuse d'origine inconnue). Une enquête parlementaire fut même motivée par le gouvernement pour se pencher sur les dysfonctionnement de la Justice française (2006). Elle provoqua une réforme de la justice, notamment pour prouver sans erreur possible, la culpabilité des criminels sexuelles. En réalité, l'affaire Outreau discrédita définitivement la parole des enfants victimes, considérés comme des menteurs ou pouvant être manipulés par l'un des parents (syndrome d'aliénation parentale).De fait les condamnations pour viols et agressions sexuelles baissèrent ensuite de 40 % (entre 2005 et 2016). Par la suite deux des acquittés, un couple, furent condamnés pour violences sur leurs enfants (2012), et leur fille âgée de 17 ans porta plainte pour viols et agressions sexuelles à l'encontre de son père (2016). L'affaire traînait toujours dans les limbes tortueuses de la Justice française en 2021. Un film, *Outreau, l'autre vérité* (2013) fut financé par une association et ne fut jamais diffusé à la télévision française, condamné comme issu de la théorie du complot. Karl Zéro dénonça aussi l'impunité des pédocriminels et le scandale de l'affaire Outreau dans le film *1 sur 5*.

Pizzagate (Affaire, 2016), célèbre théorie complotiste sur un réseau pédophile qui aurait concerné une cinquantaine de politiciens américains proches de la famille Clinton, et qui fut lancée au moment de l'élection qui se déroula cette année. Bien qu'authentique fausse nouvelle, maintes fois dénoncée, l'affaire sert désormais d'épouvantail à moineaux pour discréditer les activistes ou journalistes se penchant sur les réseaux pédocriminels. L'affaire impacta réellement les élections américaines du moment et fut sans doute une opération de la guerre psychologique pour discréditer la candidate Hillary Clinton, opérations dans lesquelles les Américains sont passés maîtres. Toutefois, quelques faits

troublants restent prégnants notamment la publication après un hack de courriels de John Podesta (2016), chef de campagne électorale d'Hillary Clinton (en 2008) qui furent publiés par WikiLeaks de Julien Assange. Ces documents prouveraient l'existence d'un réseau pédocriminel dans les rangs du Parti Démocrate américain.

Roman **Polanski** (1933-), réalisateur de cinéma, né à Paris, franco-polonais, sa famille s'installa en Pologne (1939), dans la ville de Cracovie. Il survécut à la liquidation du ghetto de cette ville (1943), et revînt s'installer en France. Il se fit connaître dans les années 60 et put acquérir une réputation internationale par la suite. Il fut honoré d'innombrables prix pendant sa carrière (1966-2019). Il fit même fait rare, une carrière à Hollywood (1968-1970), reconnu par des nominations aux Oscars (1969). Il fut accusé de pédophilie et de viols aux USA (1977), après l'agression sexuelle d'une jeune fille de 13 ans. L'affaire fit un scandale énorme à l'international. Après une procédure judiciaire dantesque, il ne fut condamné qu'à 90 jours de prison et libéré après avoir effectué sa peine. La condamnation ayant fait un scandale énorme, la justice américaine révisa sa position et annonça un nouveau procès et une condamnation possible jusqu'à 50 ans. Il prit la fuite en France (1978) et fut interviewé par la télévision française dans une émission de grande audience. Il ne nia pas son penchant pour « les jeunes filles » (1979). Il annonça aussi revenir aux USA pour répondre de ses actes devant la justice américaine, ce qu'il ne fit jamais. La France refusa son extradition et toute sa vie il résida ou voyagea dans des pays qui ne pourraient pas l'extrader. Il mentit encore en proposant une somme de 500 000 dollars à sa victime (1993), qu'il ne versa jamais. Il fut toutefois arrêté en Suisse (2009), effectua deux mois de prison et fut libéré contre une caution de 3 millions d'euros. Lors d'un voyage en Pologne, les USA tentèrent de le faire extrader (2014), mais ce pays refusa lui aussi de procéder à son extradition. D'autres victimes se sont ensuite manifestées, et il était couché sur une liste d'Interpol comme fugitif et recherché. Parmi les nouvelles plaignantes, citons l'actrice britannique Charlotte Lewis qui se manifesta en 2010, violée par lui à l'âge de 16 ans (1983). Quatre autres personnes l'accusèrent ensuite de l'avoir violé, une anonyme en 2017, violée à 16 ans (1973), l'actrice allemande Renate Langer la même année, violée à l'âge de 15 ans, l'artiste américaine Marianne Barnard la même année, violée à l'âge de 10 ans (1975), et la photographe française Valentine Monnier en 2019, battue et violée à 18 ans (1975). Malgré des essais médiatisés de le dénoncer en France, il ne fut jamais inquiété et coule des jours tranquilles.

Peter **Yarrow** (1938-), originaire des USA, célèbre chanteur et auteur dans le genre de la Folk, il fut aussi un activiste antiguerre au Vietnam (années 60-70), et condamnant aussi les USA dans l'affaire de l'Agent Orange. Il fut accusé d'avoir agressé une jeune adolescente de 14 ans, qu'il força à le masturber jusqu'à éjaculation (1970). L'affaire fit grand bruit car il était déjà célèbre comme chanteur. Il ne fut condamné pour cet acte qu'à une peine de trois mois de prison, non pas pour agression sexuelle, mais pour « *avoir pris des libertés inappropriées* ». Beaucoup plus tard, il s'excusa mais ce cacha derrière la

période « spéciale » de la fin des années 70, avec la révolution sexuelle et s'accusa toutefois de comportements masculins primaires non adéquats (années 2000). Il fut finalement étrangement gracié par le Président Jimmy Carter (19 janvier 1981), et pendant longtemps l'affaire passa sous les radars médiatiques. Elle réapparut une vingtaine d'années plus tard, lors de l'entrée en politique de Yarrow soutenant le parti démocrate. Hormis le Président Carter, le maire de New York John Lindsay vînt à son secours médiatique lors de son amnistie, l'ancien sénateur du Dakota, George McGovern, les cadres dirigeants de l'ACTION, dont Mary King (1940-), célèbre activiste et féministe. Le *Washington Post* publia ensuite un article mettant en cause la raison de cette grâce étrange, la seule accordée à un agresseur d'enfants aux USA pour des faits sexuels (mai 2021). Le journal publia aussi des suspicions d'autres agressions sexuelles que le pédophile aurait commis durant sa longue carrière. Yarrow a été décoré et honoré de nombreux prix américains ou internationaux, dont le Allard K. Lowenstein (1982), pour « *ses efforts remarquables dans la promotion des causes des droits de l'homme, de la paix et de la liberté* ».

Scott **Wiener** (1970-), originaire de Pennsylvanie, USA, études supérieures de droit à Harvard, avocat dans un grand cabinet à San Francisco (1997-?), il fut élu au siège de Sénateur pour la Californie (2016), réélu (2020). Il fit voter une loi protégeant partiellement la pédophilie, par un projet de loi au Sénat (18 janvier 2019), qui prévoyait l'impossibilité de coucher sur la liste des criminels sexuels une personne accusée de viols sur une mineure de plus de 14 ans, par des actes de fellations ou de pénétrations anales (14 à 17 donc), et ayant jusqu'à 10 ans maximum de plus que la victime (autrement dit les violeurs âgés de 24 à 27 ne seraient plus couchés sur le fameux registre). Selon lui cette mesure… comme dans le cas de pénétrations vaginales jugées moins graves aux USA, devaient rester dans les mains du juge et à sa discrétion. Il défendit son projet en affirmant qu'il était discriminatoire pour les personnes LGBT… menacées dans le cas de partenaires sexuels étant majeur et juste au dessous de l'âge légal du consentement sexuel. La loi fut finalement adoptée (septembre 2020). Il fut aussi chaud partisan de la dépénalisation de drogues, y comprit considérées comme dures, comme la Mescaline, etc. Il présenta un projet de loi (2021), qui fut finalement repoussé (2022). C'est lui aussi qui fit voter une loi pour la création de refuges pour les « *enfants transgenres* » voulant subir une opération et « menacés » par leurs parents (2022).

Zandvoort (affaire, 1998), affaire qui se déroula au Pays-Bas et en Belgique qui suite à un assassinat permis à la police néerlandaise de découvrir des milliers de documents et photos pédophiles. Ils étaient diffusés sur Internet via un réseau pédophile et la piste mena à un pédophile belge, Marcel Vervloesem (1952-2018), plusieurs fois condamné pour des agressions sexuelles sur mineurs (entre 1979 et 1986), en possession des documents. La police néerlandaise identifia 472 enfants sur les documents, des enquêtes furent aussi lancées en France, qui menèrent à un non lieu (2003). Verloesem dénonça un réseau

tentaculaire, mais l'enquête ne mena nulle part. Vervloesem fut condamné pour abus sexuels sur des mineurs et diffusion de documents pédophiles, à 4 ans de prison (2008). Libéré avant la fin de sa plainte, il agressa sexuellement son neveu (2012), mais fut finalement acquitté (2014), il mourut peu après de maladie. Le fichier « Zandvoort » fit une onde de choc dans les médias et l'opinion publique, mais à part Vervloesem aucun autre pédocriminel ne fut retrouvé et condamné. L'enquête néerlandaise arriva à la conclusion qu'il n'y avait pas de réseau pédophile.

Laurent Brayard pour le Donbass Insider